



20^{es} Journées Interactives de Réalités Thérapeutiques en Dermatologie



Guide Technique



CNIT FOREST

**16-17
octobre
2025**

VOS INTERLOCUTEURS

- 3 Contacts organisation, coordination & partenariat
- 3 Contacts techniques

AGENDAS

- 4 Montage / exploitation / démontage
- 4 Alimentation électrique des stands
- 5 Calendrier des actions
- 6 Tableau de bord

ACCÉDER AU CNIT FOREST

- 7 Logistique groupée
- 8 Une logistique groupée éco-responsable
- 9 Votre contact
- 10 Livraison du petit matériel
- 12 Démontage
- 12 Douanes
- 13 Plan général
- 13 Plan coté
- 14 Assurance
- 14 Force majeure
- 14 Accéder au Congrès

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

- 15 Règlement d'architecture
- 16 Cahier des charges de sécurité - CNIT Forest
- 16 Application du règlement
- 16 Publicité
- 16 Conditions d'aménagement des stands

DESCRIPTIF STANDS

- 17 Surface nue
- 18 Stand pré-équipé

FOURNISSEURS OFFICIELS

- 19 Prestataires extérieurs
- 19 Installateur général & service exposants D&P
- 20 Badges exposants
- 20 Réservations hôtelières
- 20 Transport, transit & manutention
- 20 Traiteur
- 21 Traiteurs référencés

FORMULAIRES

- 22 Plan de prévention
- 23 Déclaration d'assurance
- 24 Charte de l'exposant

VOS INTERLOCUTEURS

CONTACTS ORGANISATION, COORDINATION & PARTENARIAT

Performances Médicales

Yoann CATHERIN
65 Rue d'Aguesseau - 92100 Boulogne Billancourt
yoann.catherin@performances-medicales.com

Leila YOUNES
Directrice de clientèle
Tél. : +33 (0)1 72 63 92 02
leila.younes@performances-medicales.com

Coordination générale

Project N'Live
Lotfi FRADJ
Tél. : +33 (0)6 62 26 28 45
fradj.l@project-nlive.fr

CONTACTS TECHNIQUES

INSTALLATEUR GÉNÉRAL & SERVICE EXPOSANTS

D&P Architecture de Communication

Installateur général & service technique exposants

Elodie SRHIOUAR
Tél. : +33 (0)1 34 84 84 84
exposants@dparchi.com
<https://www.dparchi.com/salons/JIRD-2025>

LIEU D'EXPOSITION & COMMANDES TECHNIQUES (INTERNET / NETTOYAGE)

Service Exposants Viparis

Hotline Service Exposants
Tél. : +33(0)1 40 68 16 16
Email : contact@e-viparisstore.com
Site : <https://www.viparisstore.com>

LOGISTIQUE GROUPEE

WEL

Hotline
Email : cnit@wel.fr
Tél. : +33 (0)1 64 27 21 17
Site : <https://welgroup.show/>

MONTAGE / EXPLOITATION / DÉMONTAGE

	Mercredi 15 octobre	Jeudi 16 octobre	Vendredi 17 octobre
Montage installation générale	7h00-19h00		
Montage stands nus ¹	9h00-19h00		
Montage stands pré-équipés ¹	14h00-19h00		
Accueil des Exposants des stands nus ²⁻⁴	10h00-19h00		
Accueil des Exposants des stands pré-équipés ²	14h00-19h00		
Horaires d'ouverture aux exposants ²		8h00 - 19h00	8h00 - 19h00
Horaires d'ouverture du congrès ²		8h00 - 19h00	8h00 - 19h00
Démontage ⁴			18h30-22h00

¹ Si vous ou votre décorateur avez besoin de commencer le montage plus tôt, vous devez effectuer une demande dans ce sens auprès du Service Technique Exposant et de la société WEL : exposants@dparchi.com - cnit@wel.fr

² Tout matériel livré avant la date et l'heure prévues pour l'installation sera refusé.

³ Les exposants devront avoir terminé leur installation et la mise en place des produits exposés pour l'ouverture de l'exposition.

⁴ Le démontage des stands doit s'effectuer impérativement à la date et aux horaires prévus. Tout exposant n'ayant pas entièrement libéré son stand ou son emplacement à la date et aux heures précisées sur le calendrier ci-dessus, s'expose à payer le complément de location qui pourrait être réclaté à titre de majoration de loyer pour occupation abusive, sans préjudice, des mesures que la direction du CNIT se réserve de prendre pour procéder à la libération des locaux.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES STANDS

	Mercredi 15 octobre	Jeudi 16 octobre	Vendredi 17 octobre
Boîtier électrique INTERMITTENT	15h00 - 19h30	7h30 - 19h30	7h30 - 19h30
Boîtier électrique PERMANENT	15h00 - 24h00	0h00 - 24h00	0h00 - 19h30

CALENDRIER DES ACTIONS

Les dates indiquées ci-dessous sont les dates limites. Il est vivement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour terminer de préparer l'ensemble des éléments liés à votre participation.

8 AOÛT 2025

VALIDATION DU PROJET DE STAND	Éléments à fournir <ul style="list-style-type: none"> ▶ plans <ul style="list-style-type: none"> ▪ vue du dessus ▪ élévations ▶ image(s) 3D 	par email exposants@dparchi.com
--------------------------------------	--	---

8 AOÛT 2025

	PAGE	DESTINATAIRE
COMMANDES COMPLÉMENTAIRES https://www.dparchi.com/salons/JIRD-2025	web	D & P
COMMANDES TECHNIQUES https://www.viparisstore.com	web	VIPARIS

TABLEAU DE BORD

Cette page a pour objectif de vous fournir un pense bête à imprimer pour vous faciliter le suivi de votre projet et de son organisation vis-à-vis des JIRD ou du Service Technique Exposants (réalisé par D&P Architecture de Communication).

Commandes et formulaires

Date avant majoration de la plateforme D&P de 20 % : 8 août 2025.

Les commandes sont à effectuer depuis le site de **D&P Architecture de Communication**, à l'adresse suivante : <https://www.dparchi.com/salons/JIRD-2025>

	contact	date limite
<input type="checkbox"/> plan de prévention	JIRD	26 septembre
<input type="checkbox"/> déclaration d'assurance	JIRD	26 septembre
<input type="checkbox"/> charte de l'exposant	JIRD	26 septembre
<input type="checkbox"/> commande badges lien : https://bit.ly/20esJIRD-badges	JIRD	26 septembre
<input type="checkbox"/> mobilier (options supplémentaires)	D&P	26 septembre
<input type="checkbox"/> équipements complémentaires (options supplémentaires)	D&P	26 septembre
<input type="checkbox"/> impression et découpe numérique (options supplémentaires)	D&P	26 septembre
<input type="checkbox"/> décoration florale	D&P	26 septembre
<input type="checkbox"/> audiovisuel et informatique	D&P	26 septembre
<input type="checkbox"/> traiteur	COUSIN	26 septembre
<input type="checkbox"/> branchement électrique	VIPARIS	26 septembre
<input type="checkbox"/> accès internet	VIPARIS	26 septembre
<input type="checkbox"/> nettoyage supplémentaire	VIPARIS	26 septembre
<input type="checkbox"/> logistique groupée	WEL	26 septembre

Surface nue

<input type="checkbox"/> validation de projet	D&P	26 août
<input type="checkbox"/> dérogation de montage anticipé	D&P	26 août

Stand pré-équipé

<input type="checkbox"/> texte de votre enseigne lien : https://bit.ly/20esJIRD-enseigne	JIRD	26 septembre
<input type="checkbox"/> équipements complémentaires (éclairage, réserve, etc.)	D&P	26 septembre

Votre stand

numéro	
m ²	
type	<input type="checkbox"/> surface nue <input type="checkbox"/> pré-équipé

Informations Générales

à obtenir auprès de D&P

<input type="checkbox"/> plan de l'exposition
<input type="checkbox"/> plan détaillé et côté
<input type="checkbox"/> ce guide technique

Important

Le service technique exposants est opéré par **D&P Architecture de Communication**, l'installateur général. N'hésitez pas à les solliciter :
 ■ 01 34 84 84 84
 ■ exposants@dparchi.com

ACCÉDER AU CNIT FOREST

LOGISTIQUE GROUPEE

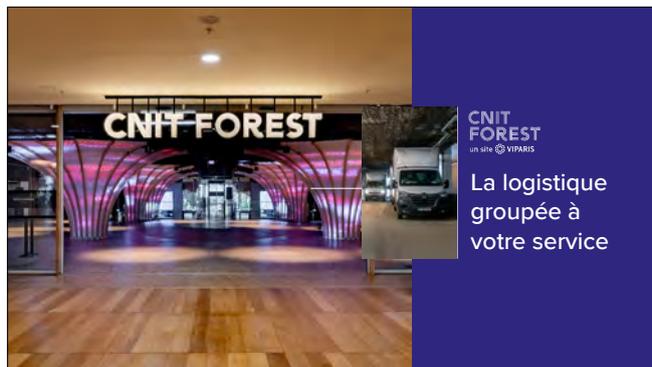
Le CNIT Forest a pris la décision de mettre en place la logistique groupée pour tous les stands nus (stands, meubles sur mesure), marchandises d'exposition et palettes de goodies/brochures.

Pour se faire, Viparis a lancé un appel d'offres en 2023, qui a été remporté par la société WEL.

Comment ça marche ?

Responsabilité

1	Acheminement de votre matériel vers la plateforme déportée de WEL. Merci de vous référer à la page 9 pour les instructions de colisage.	EXPOSANT
2	Réception, prise en charge et stockage de votre matériel	WEL
3	Acheminement mutualisé vers le CNIT	WEL
4	Déchargement et livraison sur stand, puis gestion des emballages vides	WEL
5	Démontage : récupération des palettes sur stand et rapatriement à la plateforme WEL	WEL
6	Récupération de votre matériel à la plateforme WEL	EXPOSANT



Retrouvez la présentation de VIPARIS dans le PDF suivant : <https://app.box.com/s/p4jy2khhu2bzee2zj73bvsczwwtd2u8w>

Un cadre logistique restreint

Deux quais d'accès partagés avec une vingtaine de boutiques :

- Le quai B3 Baobab :
 - 1 place de poids lourd et 8 places de véhicules utilitaires légers.
- Le quai B2 Dragonnier :
 - 1 place de porteur et 2 places de véhicules légers.

La logistique groupée est donc la seule solution pour maîtriser les flux et satisfaire tous les utilisateurs.

Une nouvelle chaîne logistique qui s'intègre à votre événement

Prise de contact

- M-5 : Attribution d'un Chef de projets et réunion préparatoire
- M-2 : Ouverture de la plateforme digitale WEL
- S-4 : Livraisons des marchandises à l'entrepôt WEL

VOTRE ÉVÉNEMENT

- J : Réception et réexpédition des emballages vides
- J : Réaction de démontage
- J-4 : Planification des arrivées et gestion du Logpass par WEL
- J : Distribution d'emballages retour sur les stands

PRÉPARATION

- S-2 : Analyse de performance et questionnaire de satisfaction
- S-3 : Réunion de debriefing
- S-1 : CLÔTURE

UNE LOGISTIQUE GROUPEE ÉCO-RESPONSABLE



UNE LOGISTIQUE GROUPEE ÉCO-RESPONSABLE

PLATEFORME DIGITALE WEL

1

- NOUS TRAITONS VOS DEMANDES INSTANTANÉMENT EN DIGITAL
- NOTRE ÉQUIPE EST JOIGNABLE POUR VOUS CONSEILLER
- SUIVI DES COMMANDES DÉMATÉRIALISÉ EN TEMPS RÉEL
- FERMETURE DES DEMANDES 10 JOURS AVANT LA DATE DE MONTAGE



RÉCEPTION ET GROUPEMENT

2

- NOUS RÉCEPTIONNONS ET VOUS NOTIFIONS LA BONNE RÉCEPTION DE VOS COLIS
- NOUS POUVONS ENLEVER CHEZ VOUS (EN OPTION)
- NOUS GROUPEONS ET MAXIMISONS LES LIVRAISONS
- VOUS RECEVEZ DES NOTIFICATIONS DE PROGRESSION



LIVRAISON SUR STAND

3

- NOUS PLANIFIONS LES ARRIVÉES EN CONCERTATION AVEC L'ORGANISATEUR
- NOUS LIVRONS SUR STAND
- VOUS RECEVEZ DES NOTIFICATIONS DE PROGRESSION



GESTION DES EMBALLAGES VIDES

4

- NOUS RÉCUPÉRONS VOS EMBALLAGES VIDES EN FIN DE MONTAGE SUR VOTRE STAND
- NOUS LES LIVRONS EN DÉBUT DE DÉMONTAGE



DÉMONTAGE ET RETOUR DES MARCHANDISES

5

- NOUS RÉCUPÉRONS VOS PALETTES SUR VOTRE STAND, LES CHARGEONS DANS NOS VÉHICULES ET LES RAPATRIONS À LA PLATEFORME WEL
- NOUS POUVONS RELIVRER VOS MARCHANDISES OÙ VOUS LE SOUHAITEZ (OPTION)



ACCÉDER AU CNIT FOREST

VOTRE CONTACT

Vous devez prendre contact avec la Société WEL pour organiser le transport de votre matériel et obtenir un devis.



Commande à effectuer en ligne sur la plateforme digitale

<https://welgroup.show/>

Ouverture 3 juillet 2025

Date de clôture 1 octobre 2025

Hotline

cnit@wel.fr

+33 (0)1 64 27 21 17

Grille tarifaire 2025

Prestation de base	Transit par la plateforme groupée (par trajet) et livraison au pied du stand	Majoration de nuit de 20h à 6h du lundi au samedi	Majorations dimanche et jours fériés
De 0 m ³ à 1 m ³ (forfait)	250 €	30 %	100 %
De 1 m ³ à 4,99 m ³ (prix au m ³)	55 €	30 %	100 %
De 5 m ³ à 9,99 m ³ (prix au m ³)	82 €	30 %	100 %
De 10 m ³ à 14,99 m ³ (prix au m ³)	71 €	30 %	100 %
De 15 m ³ à 19,99 m ³ (prix au m ³)	60 €	30 %	100 %
De 20 m ³ à 24,99 m ³ (prix au m ³)	49 €	30 %	100 %
De 25 m ³ à 29,99 m ³ (prix au m ³)	44 €	30 %	100 %
De 30 m ³ à 34,99 m ³ (prix au m ³)	38 €	30 %	100 %
De 35 m ³ à 49,99 m ³ (prix au m ³)	33 €	30 %	100 %

Sont inclus dans la prestation : les frais de gestion, la mise en place d'un Chef de Projets dédié et d'une hotline, l'assurance réglementaire, la gestion dans Logipass, l'ordonnancement des véhicules, le déchargement sur zone, la livraison sur stand (1^{er} trajet). La récupération sur stand et la relivraison sur la plateforme (2^{ème} trajet).

Prestation de base	Gestion des emballages vides (reprise sur le stand au montage et livraison sur le stand au démontage)
De 1 m ³ à 19 m ³ (forfait)	75 €
De 20 m ³ à 49,99 m ³ (prix au m ³)	65 €

Prix par m³ - Sont inclus dans la prestation : retrait, stockage et relivraison des emballages vides.

Sont inclus dans la prestation les frais de gestion, la mise en place d'un Chef de Projets dédié et d'une hotline, l'assurance réglementaire, la gestion dans Logipass, l'ordonnancement des véhicules, le déchargement sur zone, la livraison sur stand (1^{er} trajet). La récupération sur stand et la relivraison sur la plateforme (2^e trajet)

Prestation de base	Emballages vides (minimum 2m ³ /exposant)
de 1 m ³ à 19,99 m ³	75 €
de 20 m ³ à 49,99 m ³	65 €

Prix par m³ - Sont inclus dans la prestation: retrait, stockage et relivraison des emballages vides.

Exemple

Vous trouverez une estimation de tarif pour un 20 m³ en logistique groupée et un tarif pour poids lourd en manutention sur site.

Transport, déchargement et livraison sur stand d'un 20 m³ (15 m³ en moyenne tarification minimum) **900 € HT** (hors majorations et emballages vides pour un aller simple)

Déchargement et livraison sur stand d'un semi (50 m³ en moyenne tarification minimum) **1000 € HT** (hors majorations et emballages vides pour un aller simple)

PROCESSUS

1 En amont

Concernant tout le matériel destiné au CNIT qui transitera par les locaux WEL, nous préconisons le colisage suivant pour optimiser les transports au maximum et faciliter les opérations de manutention sur site :

- ▶ Longueur 1.20 m x Largeur 0.80 m x Hauteur 1.50 m (palettes standard pour une meilleure gestion des transports en groupé)
- ▶ Longueur 2.40m x Largeur 1.20m x Hauteur 1.50m (le matériel ne doit en aucun cas dépasser des palettes, les palettes doivent être filmées et cerclées)

Cependant, les dimensions maximums ne doivent pas dépasser :

- ▶ Longueur 2.50m x Largeur 1.20m x Hauteur 1.70m

A noter que les palettes non cerclées et faites non correctement devront être repalettisées et l'opération sera facturée, chaque envoi sera contrôlé à l'arrivée et à la sortie.

Vos cartons / palettes devront être étiquetés avec les étiquettes fournis par WEL lors de la réservation de votre prestation.

2 Sur place

Au montage, WEL livrera votre matériel à l'intérieur de la zone de votre stand. WEL pourra le déplacer sur demande par la suite si besoin.

Gestion obligatoire des emballages vides par WEL pour une meilleure gestion des flux, incluant l'enlèvement sur stand, le stockage et le retour après la fermeture. Nous n'aurons pas la place au CNIT pour stocker vos emballages, merci par avance d'inclure cette prestation avec la société WEL.

Merci de vous référer à la [page 4](#) pour les horaires de montage de votre stand.

3 Démontage

Les consignes de colisage du point 1 restent identiques pour le démontage.

Vos palettes seront récupérées par la Société WEL sur votre stand, et acheminées via la logistique groupée assurée par WEL

ACCÉDER AU CNIT FOREST

LIVRAISON DU PETIT MATÉRIEL

(flyers, kakémonos, goodies...)

Pour les livraisons du petit matériel, si le véhicule fait moins de 1m90 de hauteur, l'accès se fait via le parking visiteurs du CNIT, au niveau -1.

Ces livraisons ne pourront se faire qu'à partir du mercredi 15 octobre à 14h.

Attention : aucune livraison ne sera acceptée avant le mercredi 15 octobre et aucun coli ne pourra être réceptionné par les équipes de Viparis).

Accès au cnit :

<https://www.youtube.com/watch?v=1XuLE2kkBw4>

“ Des monte-charges et des ascenseurs permettent l'accès à l'accueil des JIRD, au niveau A du CNIT FOREST.

Ensuite pour accéder au hall d'exposition Baobab, vous pourrez utiliser un escalator. Un ascenseur PMR permet également l'accès mais l'utilisation de chariots ou transpalettes est interdit dans celui-ci.”

• plan d'accès transport :

<https://app.box.com/s/50r w3cj3xz7on3eifeo86nqu9j 7ezeol>

• tarifs et contact

INDIGO : <https://app.box.com/s/04u9ondwntzv93c2r je4cwtoum8f3zyn>

plan d'accès parking public et zone de livraison
public car park & deliveries access

B3

accès zone de livraison B3 /
access to delivery zone B3
hall Brocéliande / Brocéliande hall
espaces Baobab / Baobab area
empilables Epica & Séguola /
stackable Epica & Séguola /
pour les véhicules inférieurs
à 3,60m de hauteur /
for vehicle below 3,60 m height

Flasher le QR code pour
accéder au parking /
Scan the QR code to
access the parking lot

B2

accès zone de livraison B2 /
access to delivery zone B2
hall Dairtreee / Dairtreee hall
espace Dragomier / Dragomier hall
amphithéâtres Epica & Séguola /
Epica & Séguola amphitheatres
pour les véhicules supérieurs
à 3,40 m de hauteur /
for vehicle below 3,40 m height

Flasher le QR code pour
accéder au parking /
Scan the QR code to
access the parking lot

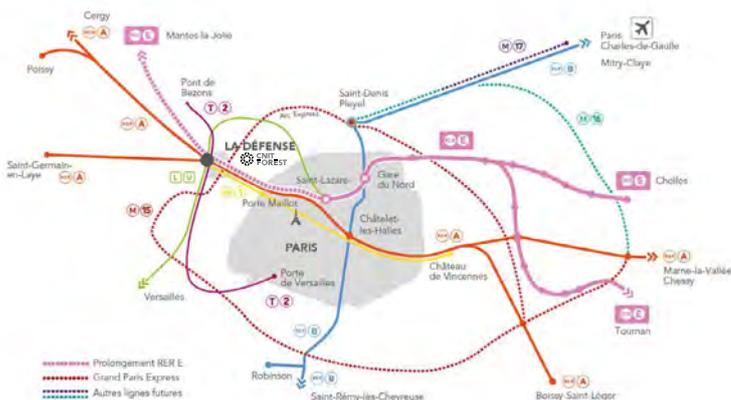
P

parking public / public car park
hauteur maximale /
maximum height : 1,90m

Flasher le QR code pour
accéder au parking /
Scan the QR code to
access the parking lot

ACCÉDER AU CNIT FOREST

Un lieu hyper connecté & facile d'accès



DEPUIS L'AÉROPORT PARIS - CHARLES DE GAULLE

RoissyBus jusqu'à Paris - Opéra
 — RER A direction Cergy - Poissy - Saint-Germain-en-Laye jusqu'à La Défense - Grande Arche

RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Châtelet-les-Halles
 — Depuis Châtelet-les-Halles, métro ligne 1 direction La Défense jusqu'à La Défense - Grande Arche

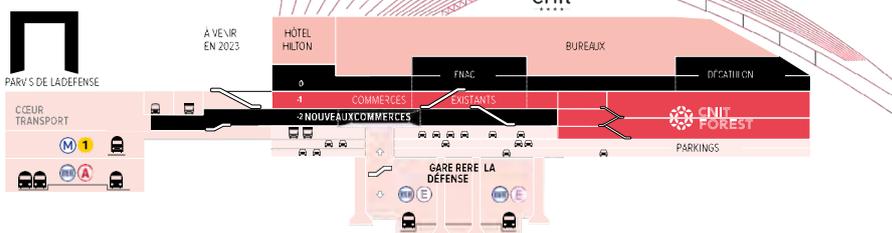
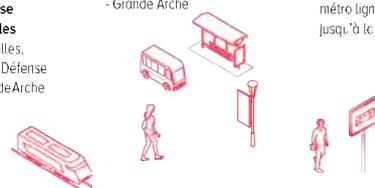
NAVETTES AÉROPORTS DEPUIS LA PORTE MAILLOT

— Bus Direct
 — Navettes Aéroport de Beauvais
 — Depuis Porte Maillot, métro ligne 1 direction La Défense jusqu'à La Défense - Grande Arche. Et à partir de 2023, RER E jusqu'à La Défense - Grande Arche

DEPUIS L'AÉROPORT PARIS-ORLY

Orlyval jusqu'à Antony
 — RER B direction Mity-Clae ou Aéroport Paris - Charles de Gaulle jusqu'à Châtelet-les-Halles

— Depuis Châtelet-les-Halles, métro ligne 1 direction La Défense jusqu'à La Défense - Grande Arche



<https://www.viparis.com/nos-lieux/cnit/acces>

DÉMONTAGE

L'Exposant, ou son représentant dûment accrédité, est tenu d'être présent sur son stand dès le début du démontage et jusqu'à évacuation complète du stand.

L'évacuation des stands (marchandises, articles et décorations particulières) devra être réalisée par les exposants dans les délais et horaires impartis par l'organisateur. Dans le cas contraire, l'organisateur ne pourra être tenu responsable de la disparition, ou des dégradations totales ou partielles, des éléments laissés sur place.

Durant le démontage, aucun badge n'est nécessaire pour accéder aux zones d'exposition.

DOUANES

Il appartiendra à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels et produits en provenance de l'étranger. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités. Aucun matériel ne pourra quitter le CNIT sans que soient accomplies les formalités de douanes réglementaires.

La société **WEL** peut gérer la partie importation sur demande anticipée.

Adresse du bureau des douanes

DOUANES FRANÇAISES
Bureau Paris Ney
1, boulevard Ney
75018 PARIS - France
Tél. : +33 (0)1 53 35 92 00

ASSURANCE

Les sociétés exposantes s'engagent à souscrire les polices d'assurance pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vols, dégâts...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs permanents ou vacataires présents pendant la manifestation.

Du fait de leur participation, les sociétés exposantes renoncent à tous recours en cas d'accidents ou de dommages contre :

- ▶ Le comité d'organisation des **20^{es} Journées Interactives de Réalités Thérapeutiques en Dermatologie «JIRD 2025»**
- ▶ La société **PERFORMANCES MEDICALES**
- ▶ La société de **VIPARIS**, propriétaire du **CNIT**
- ▶ La société **D&P Architecture de Communication**
- ▶ La ville de **Puteaux**
- ▶ L'État français
- ▶ Leurs assureurs
- ▶ et leur personnel, leurs préposés et/ou toutes personnes sous leur responsabilité.

Déclaration des sinistres

Commissariat central - Puteaux / La Défense
9 Avenue André Prothin,
92090 La Défense
Tél. : +33 (0)1 47 75 51 00

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure ou tout autre événement extérieur notamment d'ordre politique, social, sanitaire, économique échappant au contrôle de l'organisateur et obligeant ce dernier à annuler la manifestation, et faute de report possible de celle-ci, l'organisateur conservera de manière définitive les acomptes déjà versés et sa responsabilité ne pourra être engagée du fait de cette annulation.

ACCÉDER AU CONGRÈS

Les badges donnant accès au hall d'exposition seront délivrés sur place aux responsables de stands. Tous les représentants des sociétés exposantes doivent être enregistrés et porter le badge officiel pour avoir accès au congrès. Les badges entreprises ou les cartes de visites ne sont pas tolérés à la place du badge officiel. Ce dernier ne doit pas être abîmé ou marqué d'une quelconque manière. Toute personne non badgée ne sera pas admise sur l'espace d'exposition du congrès.

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

RÈGLEMENT D'ARCHITECTURE

Le respect du règlement d'architecture sera contrôlé par le Service Technique Exposants lors de la validation de votre projet. Il est donc primordial de faire suivre ce guide technique à votre décorateur / standiste.

CONSTRUCTION

- ▶ hauteur maximum des stands : **2,50 m**
- ▶ coffrage des piliers sur les stands : **3,00 m**

TRANSPARENCE

Il est formellement interdit d'ériger un cloisonnement, même vitré, ne garantissant pas **une ouverture minimale de 60%**.

Chaque standiste devra obligatoirement adresser à D&P un projet complet du stand :

- ▶ un plan côté de tous les éléments
- ▶ un plan en 3D (toutes les vues)

Aucun stand ne sera validé sans ces éléments.

SIGNALÉTIQUE

- ▶ Position : celle-ci doit être située sur la surface du stand en retrait de **50 cm** de la périphérie du stand, au dessus de 2,5 m.
- ▶ Hauteur : la hauteur maximum de la signalétique est de **3,00 m**.
- ▶ Aucune projection lumineuse, fixe ou mobile, n'est autorisée en dehors du stand.

ÉLINGUES

L'élinguage n'est pas autorisé.

CHARGE AU SOL

Résistances des sols : 500 kg/m²

Il faut tenir compte de cette résistance non seulement pour l'installation du matériel exposé, mais également pour les opérations de manutention (phénomène de poinçonnage).

ANIMATION

Il est recommandé aux sociétés exposantes de veiller à ne pas gêner leurs voisins par un aménagement ou une décoration trop imposante. En cas de litige, le Comité d'Organisation rendra les décisions qui s'imposent.

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

CAHIER DES CHARGES DE SÉCURITÉ - CNIT FOREST

Le cahier des charges est à récupérer en ligne :
<https://app.box.com/s/t1t4awg5ux0lu6mhowqofky92e1nf15s>

APPLICATION DU RÈGLEMENT

Les Exposants s'engagent formellement à respecter toutes les clauses, quelles qu'elles soient, du présent règlement qui sont de stricte exécution et ne pourront être considérées comme simplement comminatoires.

Le Commissariat Général de l'Exposition et le CNIT sont seuls juges des mesures à prendre en ce qui concerne l'application des dites clauses, le texte en langue française du présent règlement faisant foi.

Les Exposants acceptent l'ensemble des règlements, prescriptions et consignes de la manifestation et toutes dispositions nouvelles qui pourront être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt de la manifestation par l'Organisateur qui se réserve le droit de les leur signifier même verbalement.

Toute infraction aux dispositions des règlements, prescriptions, arrêtés ou décrets édictés dans le Dossier d'Information, dans le Dossier Technique, dans le cahier des charges ou auxquels ils se réfèrent, peuvent entraîner l'exclusion de toute personne ou toute société exposante contrevenante, et ce, à la seule volonté de l'Organisateur, même sans mise en demeure et sans préjudice de toutes indemnités qui pourraient être réclamées à la société exposante au titre de réparation des dommages moraux ou matériels éventuellement subis par la manifestation. Il en est ainsi en particulier pour le défaut d'assurance, la non-conformité de l'agencement, le non respect des règles de sécurité, la non-occupation des stands, l'absence de Formulaire Officiel de Réservation dûment complété et signé, l'irrespect de l'échéancier des règlements.

L'Organisateur dispose à cet égard d'un droit de rétention sur les articles exposés et les éléments mobiliers ou décoratifs appartenant à la société exposante.

Pour quelque motif que ce soit, l'Organisation ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faite après la clôture de la manifestation.

En cas de contestation, les Tribunaux du siège de l'Organisateur sont seuls compétents, le texte en langue française du présent règlement faisant foi.

PUBLICITÉ

Les circulaires, brochures, catalogues imprimés, primes ou objets de toute nature ne pourront être distribués par les exposants que sur leur stand.

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical. Aucune distribution ne sera autorisée dans les zones communes du Congrès et du CNIT (portes d'accès, couloirs du parking et du métro, escaliers et escalators, accueil, entrées de salles, halls et couloirs, etc...).

En l'absence d'un accord entre la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique (S.A.C.E.M.) et l'Organisateur, les Exposants doivent traiter directement avec la S.A.C.E.M. s'ils font usage de musique à l'intérieur de la manifestation, même pour de simples démonstrations.

L'Organisateur décline, à cet égard, toute responsabilité en regard de la S.A.C.E.M. 225, av. Charles de Gaulle - 92521 Neuilly-sur-Seine cedex - Tél. : 01 47 15 47 15).

CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT DES STANDS

Les Exposants doivent laisser les emplacements occupés par eux, notamment les cloisons et moquettes, dans l'état où ils les ont trouvés. Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toute détérioration sera facturée à la société exposante. Les murs des halls d'exposition sont peints (enduits sur maçonnerie ou béton). Il est interdit d'y fixer des pancartes, calicots, etc., au moyen de crochets, clous, punaises, adhésifs (simple ou double face), etc.

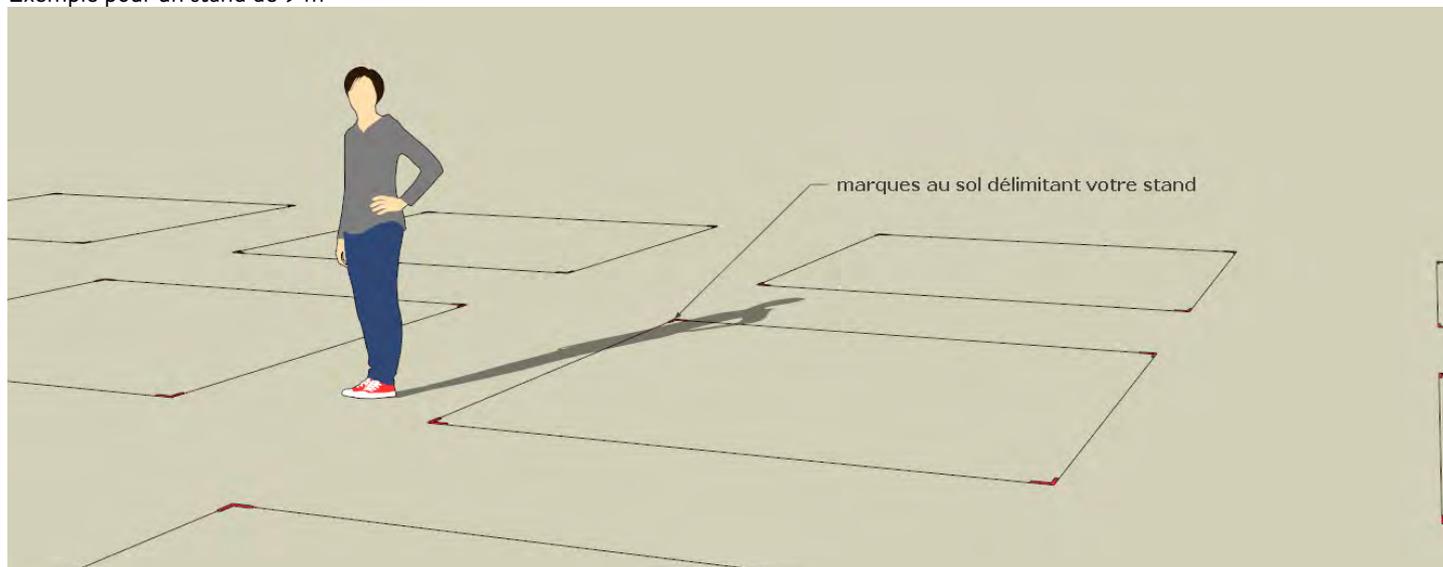
Il est interdit de procéder :

- ▶ à tous travaux touchant les conduits de fumée et d'eau, les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange, les ascenseurs et les tranchées pour canalisations ;
- ▶ à tout percement de trou ou autre pour accrochage, scellement ou à tout autre dessein ;
- ▶ à tout collage, accrochage ou scellement, même temporaire, sur les murs, piliers, sol, plafond et en général toutes surfaces verticales, horizontales ou autres ;
- ▶ à la dépose des portes, poutres, fixations d'antennes, éléments de décoration, de signalisation de toutes sortes, etc. ;
- ▶ à toute forme de peinture, de découpe sur les murs, piliers, sol, moquettes, cloisons du bâtiment.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus sont intégralement à la charge de la société exposante.

SURFACE NUE

Exemple pour un stand de 9 m²



PRESTATIONS CONTRACTUELLES

- ▶ Location d'une surface
- ▶ Traçage au sol

AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les commandes suivantes sont à effectuer sur :

<https://www.dparchi.com/salons/JIRD-2025>

- ▶ moquette
- ▶ mobilier
- ▶ décoration florale
- ▶ éclairage
- ▶ cloisonnement
- ▶ réserve
- ▶ impression numérique
- ▶ audiovisuel & informatique

N'OUBLIEZ PAS

De commander si nécessaire les prestations techniques :

- ▶ commande boîtier électrique
- ▶ internet
- ▶ nettoyage

BESOIN D'UN PROJET ?

Notre **bureau d'études**, avec la complicité de **D&P Event**, se tient à votre disposition pour étudier, ensemble, un stand personnalisé.

VALIDATION DE PROJET

Les plans d'aménagement des surfaces nues doivent être envoyés au Service Technique Exposants, exposants@dparchi.com, pour agrément avant le :

26 août 2025

STAND PRÉ-ÉQUIPÉ



Côtes du panneau du stand pré-équipé

- ▶ Largeur utile : 0,954 m
- ▶ Largeur hors-tout : 1 m
- ▶ Hauteur utile : 2,288 m
- ▶ Hauteur hors-tout du panneau cloison : 2,40 m

Exemple pour un 9 m²
ouvert sur 2 côtés

Image non contractuelle

PRESTATIONS CONTRACTUELLES

- ▶ Traçage au sol
- ▶ Structure modulaire
 - poteaux en aluminium laqués blanc
 - traverses hautes et basses laquées blanc
 - Panneaux en bois de couleur blanche
- ▶ Enseigne drapeau normalisée
- ▶ 1 rail de spots à raison de 1 spot pour 3 m² - **branchement électrique non fourni**
- ▶ Moquette de couleur (**à définir**)
- ▶ Nettoyage quotidien du stand (aspiration des sols, vidage des corbeilles, essuyage du mobilier)
- ▶ WiFi accessible

AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les commandes suivantes sont à effectuer sur :

<https://www.dparchi.com/salons/JIRD-2025>

- ▶ Pack mobilier proposé au tarif de **100 € HT** :
1 table nappée de couleur + 2 chaises
- ▶ moquette
- ▶ mobilier
- ▶ décoration florale
- ▶ éclairage
- ▶ cloisonnement supplémentaire
- ▶ réserve
- ▶ impression numérique
- ▶ audiovisuel & informatique



N'OUBLIEZ PAS

De commander si nécessaire les prestations techniques :

- ▶ commande boîtier électrique
- ▶ internet
- ▶ nettoyage spécifique (cloisons, vitres, ...)

PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Les exposants ne souhaitant pas utiliser les prestataires officiels du congrès, peuvent utiliser les prestataires extérieurs de leur choix. **L'exposant faisant appel à un prestataire extérieur (ex : un décorateur) doit impérativement en informer le Service Technique Exposants. Dans tous les cas, c'est la responsabilité de l'exposant de faire suivre toutes les réglementations présentées dans ce guide technique auprès de ces prestataires.**

INSTALLATEUR GÉNÉRAL & SERVICE EXPOSANTS D&P

D&P Architecture de Communication

Tél. : +33 (0)1 34 84 84 84

Email : exposants@dparchi.com

Elodie SRHIOUAR se tient à votre disposition pour toutes les questions liées à votre stand.

Comme indiqué précédemment, toutes vos réservations liées à D&P sont à effectuer sur :

<https://www.dparchi.com/salons/JIRD-2025>

FOURNISSEURS OFFICIELS

BADGES EXPOSANTS

Performances Médicales

Yoann CATHERIN

65 Rue d'Aguesseau - 92100 Boulogne Billancourt

yoann.catherin@performances-medicales.com

Leila YOUNES

Directrice de clientèle

leila.younes@performances-medicales.com

Chaque société exposante a droit gratuitement à :

- 3 badges jusqu'à 6m²,
- 5 badges entre 6 et 10m²
- et 1 badge supplémentaire par 3m² au-delà de 10m².

Les badges conférences et exposants sont nominatifs (prénom, nom et société).

Tout badge supplémentaire sera facturé 30 €. Ces badges donnent accès aux salles de conférences.

Un formulaire est disponible en ligne :

<https://bit.ly/20esJIRD-badges>

RÉSERVATIONS HÔTELIÈRES

A effectuer en ligne :



bit.ly/JIRD2025

TRANSPORT, TRANSIT & MANUTENTION

WEL

Hotline

Email : cnit@wel.fr

Tél. : +33 (0)1 64 27 21 17

Site : <https://welgroup.show/>

TRAITEUR

L'organisation des JIRD 2024 a choisi comme traiteur exclusif pendant toute la durée de l'évènement.

COUSIN Traiteur

7, RUE MARCELIN BERTHELOT
86000 Poitiers

Tél. : 05 49 41 09 14

Email : info@cousin-traiteur.fr

TRAITEURS RÉFÉRENCÉS



Référencement Traiteurs & Livraisons sur stand Viparis 2025

Referenced Caterers & Delivery on booth Viparis 2025

BUTARD ENESCOT

www.butard-enescot.com

COUSIN TRAITEUR

www.cousintraiteur.com

DUVAL Paris

www.duval-paris.com

FLEUR DE METS

DAD

www.fleurdemets.com

www.dadhotdogs.fr

GRAND CHEMIN

www.grandchemin.fr

KARDAMOME Receptions

KASPIA Réceptions

www.kardamome-reception.com

www.kaspia-receptions.fr

LENÔTRE

www.lenotre.fr

POTEL & CHABOT

www.poletetchabot.com

Mélanie DEL MONTE

Mob.: +33 (0)6 10 96 56 26

E-Mail: m.delmonte@groupe-butard.com

Clément JOLY

Tel.: + 33 (0)5 49 41 09 14

E-mail : info@cousin-traiteur.fr

Lionel DUVAL

Tel.: +33 (0)1 41 65 40 00

E-Mail: lionel.duval@duval-paris.com

Olivier SALTEL

Mob.: +33 (0)6 72 52 73 44

E-mail : o.saltel@fleurdemets.com

Augustin DE BEAUREPAIRE

Mob.: +33 (0)6 46 45 40 83

E-Mail: augustindebeaurepaire@grandchemin.fr

Valerie FORSANS

Mob.: +33 (0)6 09 78 75 34

E-Mail : vforsans@kardamome-receptions.com

Audrey ROSICHINI

Mob.: +33 (0)6 20 09 19 26

E-Mail : audrey.rosichini@lenotre.fr

Mathilde SADELER

Mob : +33 (0)7 84 08 20 56

E-Mail : mathilde.sadeler@poteletchabot.fr

PLAN DE PRÉVENTION

ADRESSE DE RETOUR

Project N'Live - Lotfi FRADJ
fradj.l@project-nlive.fr

AVANT LE

26 SEPTEMBRE 2025

ATTESTATION

Je soussigné(e)
de la société
exposant lors du congrès JIRD 2025, atteste avoir lu les informations contenues dans le **plan de prévention**, concernant le montage et le démontage de l'exposition et confirme que :

Je n'ai pas fait appel à des prestataires autres que ceux recommandés par les organisateurs (installateur des stands équipés)

OU

J'ai fait appel à des prestataires autres que ceux recommandés par les organisateurs dont je vous donne, ci-dessous, les coordonnées

Nom du prestataire

NOM DU PRESTATAIRE	CONTACT	ADRESSE	@MAIL	N° DE TEL PORTABLE

DATE

SIGNATURE

CACHET SOCIÉTÉ

“Lu et approuvé”

DÉCLARATION D'ASSURANCE

ADRESSE DE RETOUR

Project N'Live - Lotfi FRADJ
fradj.l@project-nlive.fr

AVANT LE

26 SEPTEMBRE 2025

Société.....

Adresse.....

Pays..... Code Postal.....

N° TVA intracommunautaire.....

Stand N°.....

Contact..... Fonction.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Le signataire, dûment habilité, renonce à tout recours contre les organisateurs scientifiques et techniques ainsi que contre le propriétaire des locaux. Il s'engage à souscrire les polices d'assurance pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vols, dégâts, ...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs permanents ou vacataires présents pendant la manifestation.

DATE
SIGNATURE

CACHET SOCIÉTÉ
"Lu et approuvé"

CHARTE DE L'EXPOSANT

ADRESSE DE RETOUR

Project N'Live - Lotfi FRADJ
fradj.l@project-nlive.fr

AVANT LE

26 SEPTEMBRE 2025

SOCIÉTÉ

Le signataire, dûment habilité, s'engage à :

- ▶ ne pas prendre de photos d'un autre stand que le sien,
- ▶ ne pas faire de démarches commerciales en dehors de son stand,
- ▶ ne pas entrer sur le stand d'un autre exposant sans y être invité,
- ▶ ne pas remplacer son badge fourni par l'organisation, par une carte de visite, un badge d'entreprise ou de modifier le badge fourni par l'organisation.
- ▶ faire respecter ces bonnes pratiques par le personnel de l'entreprise présent dans l'enceinte du congrès

CONTACT

Contact.....

Nom et fonction du signataire.....

DATE
SIGNATURE

CACHET SOCIÉTÉ
"Lu et approuvé"